
MAIRIE DE VILLENEUVE D'AMONT
COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 14 mars 2017

Etaient présents : GRASSA Martine, MONNIN Marie-Claire, GODARD Jean-Louis, MARSOUDET Laurent, GODARD Vincent
 GREUSARD Liliane, MONNIN Antoine, PONTNUS Nathalie, ROLET Jean-Yves et ROLET Joëlle.

Absent excusé : BERHAULT Jacques (procuration Liliane GREUSARD)

1. Programme des travaux ONF – Année 2017

Jean-Louis GODARD décrit le programme des travaux suite à la réunion de la commission bois.
 Après l'étude du devis proposé par l'ONF, le Conseil Municipal valide le montant de 5790 € HT mais souhaite modifier les parcelles pour les travaux de maintenance.

2. Subventions aux associations

Après délibération, les membres du Conseil Municipal à l'unanimité des présents votent les subventions suivantes pour l'année 2017 :

- Association de parents d'élèves de Frasne :	25.00 €/élèves
- Association de parents du RPI :	100.00 €
- Association sportive du Haut-Lison :	300.00 €
- Anciens combattants :	92.00 €
- Ligue contre le cancer :	90.00 €
- Maison des parents :	50.00 €
- ACE :	120.00 €
- ADMR :	175.00 €
- Donneurs de sang :	46.00 €
- Club du 3 ^{ème} âge Arc :	50.00 €
- La Vermicelloise :	150.00 €
- Association A.R.C :	50.00 €
- Souvenir Français :	10.00 €

Une **subvention exceptionnelle** de 150 €/an est accordée jusqu'en 2019 à l'association des anciens combattants en plus de sa subvention annuelle de 92 € pour compenser une partie des frais engendrés par la réfection du monument aux Morts de Villeneuve d'Amont.

3. Cimetière

A la demande de 2 familles sur Villeneuve d'Amont, il convient de réfléchir à la mise en place de concessions sur le cimetière (à savoir que jusqu'à présent, seuls les caveaux ont établi une concession) afin de s'approcher progressivement des volontés des familles et de la légalité de la gestion du cimetière suite à la réforme de 2008. A la demande des Maires du Doubs, une formation sera proposée aux élus en juin 2017, à laquelle 2 personnes du Conseil se proposent d'assister.

Suite à cette formation, une commission sera mise en place afin de rapporter et travailler sur les actions à entreprendre sur le cimetière.

4. Appartement Communal rue de la vierge

L'appartement Communal de la Cure (1^{er} étage) est libre depuis le départ de Valérie GRASSA. C'est la famille GUYAT qui va l'occuper le temps de réaliser des travaux dans le leur situé au-dessus de l'école.

POINTS A VOIR

Débat d'orientation budgétaire : Mme GRASSA fait le point sur les investissements à prévoir au budget 2017. Les budgets Commune, assainissement, eau et bois sont concernés. Une préparation budget sera faite avec la commission finances. Le vote du budget est prévu le mercredi 12 avril.

Courriers divers :

EARL CLEMENT Alain : Un courrier a été reçu en Mairie pour évoquer un problème de pollution. Une visite sur le terrain est programmée le samedi 25/03

Vente à la bougie : Un représentant de l'indivision de la famille Genestier informe que seront mis en vente « à la bougie », la maison située 8 rue de la vierge et des terrains agricoles. L'affichette reçue sera apposée à l'affichage public.

CIGC : Un nouveau cahier des charges a été établi par le CIGC qui devrait impacter les Communes comme Villeneuve ayant sur leur sol un établissement médico-spécialisé. Une charte des bonnes pratiques en matière d'assainissement et d'épandage des boues est proposée à la Commune.

Questions diverses :

Visite de Mr BULABOIS : Une réponse écrite sera faite.

Ferme de Conche : L'eau déversée par la route Communale lors d'épisodes pluvieux provoque des dégâts contre le mur de la ferme. Visite sur place le samedi 25/03

Station d'épuration : Jean-Luc DALOZ s'est proposé « sous certaines conditions » de s'occuper de son fonctionnement. Les adjoints en charge de ce travail le rencontreront afin de lui montrer la marche à suivre et également évaluer si ces conditions n'affecteront pas son bon fonctionnement.

Réunion à la MAS : Une réunion est prévue le mardi 21 mars à 15h00 avec le Directeur de l'association d'hygiène sociale du Doubs : Monsieur BECQUEMIE pour visualiser les pistes du devenir du bâtiment.

Marie-Claire MONNIN explique que les fils télécom sont menacés par les branches d'un arbre. Antoine s'en charge.

Réclamation suite à des feux de plastique dans le marais.

SIVOM : Florentin GUYAT se présente pour le CDD de 6 mois en vue des travaux d'été.

PLUI : Mme la Maire informe le Conseil qu'à la date du 27 mars 2017, les Communes devront se prononcer dans le cadre des Communautés de Communes sur leur acceptation ou non du transfert de compétence « urbanisme ». Une réunion d'information animée par la DDT n'étant prévue que le lundi 20/03 au sein de la CCA800, Mme Grassa informe donc le Conseil qu'elle le convoquera uniquement sur ce dossier en réunion le jeudi 23/03.

Vu par Nous, Maire de la Commune de Villeneuve d'Amont pour être affiché le 21/03/2017 à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.

A VILLENEUVE D'AMONT, le 21/03/2017

Mme le Maire,
Martine GRASSA.